



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3353 — Mardi 26 Mai 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES - BFPME - 2

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AL AMANAH EQUITY FCP 3

AL AMANAH PRUDENCE FCP 3

AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP 3

ARAB TUNISIAN BANK -ATB- 3

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 4

ASSEMBLEES GENERALES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- 5

UBCI LEASING 6

TUNISIE LEASING 6

AMEN PROJECT SICAF 7

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME 7

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- 7

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER- 8

COURBE DES TAUX 9

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 10

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008::
SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008::
AMEN PROJECT SICAF

AUGMENTATION DE
CAPITAL ANNONCÉE

AVIS DES SOCIETES

**BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
- BFPME -**

Siège social : Avenue Mohamed V - 1073 Montplaisir - Tunisie -

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2009 a décidé, dans sa première résolution, d'augmenter le capital social de la banque de **50.000.000 dinars** pour le porter de **50.000.000 dinars** à **100.000.000 dinars** et ce, par l'émission de **5.000.000 actions nouvelles** de nominal 10 dinars chacune, réservée aux actionnaires actuels.

Ladite assemblée a délégué, dans sa deuxième résolution, au Conseil d'Administration de la Banque, tous les pouvoirs nécessaires pour la réalisation de l'augmentation de capital prévue en quatre fois au maximum et dans un délai maximal de cinq ans à dater de la décision de l'assemblée et pour l'accomplissement de toutes les formalités y afférentes.

Usant de ce pouvoir, le Conseil d'Administration de la BFPME réuni le 17 avril 2009 a fixé les conditions de cette augmentation comme suit :

Cette augmentation est réservée aux détenteurs des actions anciennes. La BFPME n'aura pas recours, lors de cette augmentation aux procédures de démarchage et de publicité prévues pour les opérations par appel public à l'épargne.

Caractéristiques de l'émission :

Montant :

Le capital social sera augmenté de **50.000.000 dinars** et ce, par la création et l'émission de **5.000.000 actions nouvelles** de valeur nominale 10 dinars à souscrire en numéraire et à libérer à concurrence du quart à la souscription.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au pair, soit 10 dinars l'action, sans prime d'émission, à libérer du quart à la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 5.000.000 actions nouvelles sera réservée uniquement aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel proportionnellement au montant de leurs actions.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue à raison de **une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne**.

Période de souscription :

La souscription aux 5.000.000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et ce, du 10 juin 2009 au 31 juillet 2009 inclus.

Lieu des souscriptions et des versements :

Les souscriptions et les versements seront reçus au siège social de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME), Avenue Mohamed V -1073 Montplaisir - Tunisie.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible réservé à l'augmentation de capital en numéraire de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) et ouvert auprès la Société Tunisienne de Banque (STB) Agence Mohamed V, sous le numéro **10 011 125 101337 0 788 69**.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 5.000.000 actions nouvelles émises porteront jouissance en dividendes **à partir de la date de libération et à hauteur du montant libéré** et seront assimilées aux actions anciennes après la libération de la totalité de l'augmentation de capital en numéraire et la publication de la notice conséquente au JORT et aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la BVMT.

AVIS DES SOCIETES (suite)

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AL AMANAH EQUITY FCP
Fonds Communs de Placement
Régie par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : 92-94, Av. Hédi Chaker 1002 Tunis.

En application de la décision du Conseil d'Administration du 18 Mai 2009, la Compagnie Gestion et Finance - CGF-intermédiaire en bourse a le plaisir d'informer les porteurs de Parts de **AI AMANAH EQUITY FCP** qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 et à compter du **Jeudi 28 Mai 2009, Un dividende net de 4,044 dinars par part.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales, est payable aux guichets de la Compagnie Gestion et Finance.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts **AL AMANAH EQUITY FCP** le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

— *** —

AL AMANAH PRUDENCE FCP
Fonds Communs de Placement
Régie par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : 92-94, Av. Hédi Chaker 1002 Tunis.

En application de la décision du Conseil d'Administration du 18 Mai 2009, la Compagnie Gestion et Finance - CGF-intermédiaire en bourse a le plaisir d'informer les porteurs de Parts de **AI AMANAH PRUDENCE FCP** qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 et à compter du **Jeudi 28 Mai 2009, Un dividende net de 6,038 dinars par part.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales, est payable aux guichets de la Compagnie Gestion et Finance.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts **AL AMANAH PRUDENCE FCP** le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

— *** —

AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP
Fonds Communs de Placement
Régie par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001
Siège social : 92-94, Av. Hédi Chaker 1002 Tunis.

En application de la décision du Conseil d'Administration du 18 Mai 2009, la Compagnie Gestion et Finance - CGF-intermédiaire en bourse a le plaisir d'informer les porteurs de Parts de **AI AMANAH OBLIGATAIRE FCP** qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 et à compter du **Jeudi 28 Mai 2009, Un dividende net de 5,434 dinars par part.**

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales, est payable aux guichets de la Compagnie Gestion et Finance.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts **AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP** le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1470

— *** —

ARAB TUNISIAN BANK
- ATB -

Siège Social : 9, rue Hédi Nouira, - 1001 Tunis -

L'Arab Tunisian Bank porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 mai 2009 a fixé le montant du dividende unitaire à distribuer au titre de l'exercice 2008 à **0,170 DTU** par action soit 17% de la valeur nominale et la date de mise en paiement au **Jeudi 28 mai 2009.**

2009 - AS - 1468

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

Siège Social : Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 21 mai 2009

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2008, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice 2008.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2008.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs, pour les exercices 2009, 2010, 2011.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition du résultat de l'exercice 2008 comme suit :

Résultat d'exploitation	:	808 628 DT.
Régularisation du résultat d'exploitation	:	- 138 200 DT.
Report à nouveau exercice 2007	:	367 DT.
Résultat distribuable de l'exercice	:	670 795 DT.
Dividendes	:	670 792 DT.
Report à nouveau exercice 2008	:	3 DT.

Elle décide la distribution, pour l'exercice 2008, d'un dividende net de 4,142 dinars par action et l'affectation du reliquat au compte report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La mise en paiement du dividende de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'effectuera le mercredi 27 mai 2009 aux guichets de la CGF intermédiaire en bourse.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour accomplir toutes formalités légales.

AVIS DES SOCIETES (suite)ASSEMBLEES GENERALES**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
- BTE -**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis -

La Banque de Tunisie et des Emirats porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **10 juin 2009 à 10H**, au siège social de la Banque, Rue Mohamed Badra, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Examen du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les états financiers de la banque arrêtés au 31.12.2008;
- 2/ Examen du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2008;
- 3/ Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêté au 31.12.2008;
- 4/ Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2008;
- 5/ Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2008;
- 6/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2008;
- 7/ Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2008;
- 8/ Distribution des dividendes aux porteurs des Actions à Dividende Prioritaire;
- 9/ Jetons de présence,
- 10/ Nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES

UBCI LEASING

Siège social : 39, Avenue du 10 Décembre 1948 - El Menzah IV - 1004 Tunis -

Les actionnaires de l'UBCI LEASING sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, le **Judi 28 Mai 2009 à 16h** au siège social de l'UBCI sis au 139, avenue de la liberté - 1002 Tunis le Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008
- 2) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008
- 3) Affectation des résultats de l'exercice 2008
- 4) Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2008
- 5) Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes
- 6) Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

2009 - AS - 1465

— *** —

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis Mahrajène -

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Judi 4 Juin 2009 à 10 h 00** à son siège sis au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2008.
- 2) Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2008.
- 3) Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2008.
- 4) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2008.
- 5) Affectation des résultats.
- 6) Démission et ratification de la cooptation d'un Administrateur.
- 7) Election des membres du Conseil d'Administration.
- 8) Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2009.
- 9) Fixation des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'année 2009.
- 10) Emission d'emprunts obligataires.
- 11) Emission d'un emprunt subordonné.
- 12) Nomination des Commissaires aux Comptes.
- 13) Franchissement de seuil.

2009 - AS - 1466

— *** —

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis Mahrajène -

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le **Judi 4 juin 2009 à 11 h 30 minutes** à son siège sis au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Augmentation du capital social.
- 2) Modification du calendrier d'attribution des actions gratuites.
- 3) Modification des statuts.

2009 - AS - 1467

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES

AMEN PROJECT SICAF

Siège Social : Avenue Mohamed V - 1002 Tunis -

La Société Amen Project SicaF porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 28 mai 2009 à 11H**, au siège de la société , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux compte relatifs à l'exercice 2008 ;
- Approbation des états financiers pour l'exercice 2008 ;
- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion 2008 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2008 ;
- Nomination des administrateurs ;
- Nomination du commissaire aux comptes
- Fixation des jetons de présence .

2009 - AS - 1454

— *** —

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Siège social : Centre d'animation et de loisir Al Jazira

Zone Touristique Sidi Mahrez - Djerba -

La Société Al Jazira de Transport et de Tourisme porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **samedi 6 juin 2009 à 10h**, à l'hôtel Al Jazira -Djerba-, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société au titre de l'exercice 2008 ;
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2008 ;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2008 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs
- Nomination du commissaire aux comptes

2009 - AS - 1455

— *** —

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER -

Siège Social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua- Zaghouan -

La Société Tunisienne de Verreries - SOTUVER- porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et extraordinaire se tiendront le **mercredi 3 juin 2009 à partir de 16 heures**, à la maison de l'entreprise , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En assemblée générale ordinaire:**

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2008 ;
- Lecture des rapports du Commissaires aux comptes relatifs au même exercice ;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2008 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Acceptation de la démission des anciens administrateurs ;
- Ratification de la cooptation des nouveaux administrateurs ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- Cession d'élément d'actif.

*** En assemblée générale extraordinaire :**

- Annulation de la deuxième tranche d'augmentation du capital d'un montant de 1 010 600D décidé par l'AGE du 12 décembre 2003 ;
- Mise en conformité des statuts avec les nouvelles dispositions législatives.

2009 - AS - 1456

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES

**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE
- SOMOCER -**

Siège Social : Menzel Hayet - 5033 Monastir -

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **samedi 13 juin 2009**, à partir de 10H, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Boulevard Principal -1053- Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En assemblée générale ordinaire:**

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008;
- Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;
- Approbation du rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers et les opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;
- Affectation des résultats de l'exercice 2008;
- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du conseil pour l'année 2009 ;
- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée ordinaire relative aux états financiers consolidés des années 2003 à 2007.
- Quitus au conseil d'administration et au Directeur Général pour la gestion de l'exercice 2008;
- Déclaration de franchissement de seuil
- Lecture du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés des exercices 2003 à 2008.
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2003 ;
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2004 ;
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2005 ;
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2006 ;
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2007 ;
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 ;
- Pouvoirs pour formalités.

*** En assemblée générale extraordinaire :**

- Augmentation du capital par voie d'incorporation des réserves
- Modification de l'article 06 des statuts
- Pouvoirs à donner.

Les documents relatifs aux dites Assemblées sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOMOCER.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 26 MAI 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,360%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,355%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,301%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,290%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,252%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,239%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,237%	1 021,111
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010	4,225%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,282%	1 044,036
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 023,285
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 067,683
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 133,519
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 172,092
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 125,168
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,134
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 138,445
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,012
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 169,577

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALEUR	
			LIQUIDATIVE du 25/05/2009	LIQUIDATIVE du 26/05/2009	DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	127,705	127,717	2,157	1,72%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	101,074	101,083	1,474	1,42%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	100,057	100,066	2,001	1,96%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	102,299	102,311	1,582	1,51%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	101,697	101,708	1,796	1,72%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,822	101,856	1,732	1,65%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	100,707	100,718	1,753	1,70%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	100,270	100,280	1,706	1,66%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	103,792	103,803	1,825	1,72%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,768	106,776	1,734	1,65%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	105,861	105,873	2,254	2,09%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	101,019	101,053	1,777	1,71%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	100,924	100,931	1,739	1,68%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	108,039	108,050	1,821	1,71%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	101,820	101,832	1,659	1,59%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	103,832	103,843	1,817	1,71%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	108,294	108,309	1,800	1,69%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,844	105,855	1,637	1,57%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,667	102,680	1,731	1,64%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	101,728	101,762	1,716	1,64%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	105,275	105,293	2,204	2,14%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	102,413	102,425	2,495	2,40%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	105,096	105,110	1,559	1,51%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	102,071	102,084	1,656	1,63%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,156	1,156	0,016	1,40%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,007	11,009	0,176	1,62%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,169	10,169	0,165	1,58%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 105,044	105,121	1,757	1,70%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	100,023	100,037	1,237	1,21%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	102,223	102,235	1,765	1,76%
SICAV PLUS						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,103	42,116	0,625	1,51%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,634	30,637	0,474	1,57%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	79,462	79,721	6,603	8,97%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	117,305	116,994	13,935	13,52%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 166,342	1 164,572	129,892	12,55%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	63,296	63,247	3,538	5,77%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	99,197	99,146	3,109	3,10%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	62,313	62,367	5,641	9,76%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	46,008	46,043	3,037	6,83%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	51,264	51,296	3,191	6,43%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	95,527	95,509	2,507	2,64%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	97,609	97,656	4,558	4,81%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	13,665	13,668	0,735	5,51%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	81,317	81,175	7,161	9,64%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	205,416	205,399	18,523	9,67%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,421	107,349	2,976	2,76%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 552,597	1 554,443	119,357	8,32%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 727,365	1 737,303	114,404	7,05%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 148,090	148,233	9,080	6,44%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 136,748	136,823	5,156	3,86%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 123,014	123,052	3,491	2,84%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,720	1,726	0,207	13,63%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,494	1,497	0,148	10,97%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 8 375,848	8 390,729	518,783	6,57%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,053	11,059	0,390	3,56%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	11,757	11,762	0,465	4,02%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	14,129	14,140	1,275	9,76%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	12,959	12,989	1,367	11,45%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 106,963	106,801	9,228	9,16%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 109,174	109,137	7,952	7,86%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 108,847	108,917	4,882	4,69%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,859	14,857	1,768	13,51%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 093,513	1 093,679	42,470	4,04%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 631,878	5 628,199	293,163	5,50%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,260	115,176	3,008	2,68%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 108,522	108,567	5,278	5,11%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 058,979	1 060,407	49,632	4,91%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	109,809	109,689	7,140	6,96%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	518,527	517,760	48,033	10,23%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 117,019	118,018	9,177	8,43%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	103,542	103,391	8,443	8,70%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	106,098	106,184	5,860	5,84%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	104,062	104,257	3,901	3,89%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,719	101,813	1,429	1,42%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 103,879	103,923	3,600	3,59%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 104,713	104,709	4,896	4,91%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,678	10,735	0,735	7,35%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 100,207	100,160	0,160	0,16%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	100,259	100,255	0,255	0,25%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,000	9,996	-0,004	-0,04%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins valeur ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Siège social : Centre d'Animation et de Loisirs Al Jazira BP 384 -4180 Houmt Souk Djerba-

La Société Al Jazira de Transport et de Touristique publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 6 juin 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Borhane HASNAOUI.

BILAN			
Exprimé en dinars			
	Notes	Au 31 Décembre	
		2008	2007
Actifs			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		5 501	5 501
Immobilisations corporelles	3	22 043 568	20 269 670
Moins : amortissements		-10 616 966	-8 976 194
Net		11 432 103	11 298 976
Immobilisations financières	4	2 667 783	2 717 783
Total des actifs immobilisés		<u>14 099 886</u>	<u>14 016 759</u>
Autres actifs non courants	5	0	0
Total des actifs non courants		14 099 886	14 016 759
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	6	267 861	279 003
Clients et comptes rattachés	7	40 750	1 373 453
Autres actifs courants	8	383 062	93 934
Placements et autres actifs financiers	9	3 873 291	3 567 107
Liquidités et équivalents de liquidités	10	661 717	194 743
Total des actifs courants		5 226 681	5 508 239
Total des actifs		19 326 566	19 524 997

BILAN			
Exprimé en dinars			
	Notes	Au 31 Décembre	
		2008	2007
Capitaux propres et Passifs			
<i>Capitaux propres</i>			
Capital social	11	7 000 000	7 000 000
Réserves	12	2 731 635	2 506 301

Autres capitaux propres	13	974 795	974 795
Résultats reportés	14	2 481 338	1 630 362
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		13 187 768	12 111 458
Résultat de l'exercice		1 310 905	1 076 309
Total des Capitaux propres avant affectation		14 498 673	13 187 768
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>	15		
Emprunts		1 925 000	2 611 111
Total des passifs non courants		1 925 000	2 611 111
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	517 001	796 472
Autres passifs courants	17	2 099 782	2 020 230
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	286 111	909 417
Total des passifs courants		2 902 893	3 726 119
Total des passifs		4 827 893	6 337 230
Total des capitaux propres et des passifs		19 326 566	19 524 997

Etat de Résultat

(Exprimé en dinars)

	Note	Exercice clos le 31 Décembre		
		2008	2007	Variation
Produits d'exploitation	19			
Revenus des locations		428 661	2 274 333	-1 845 672
Revenus des services & commerce		10 337 505	4 929 216	5 408 290
Total des produits d'exploitation		<u>10 766 167</u>	<u>7 203 549</u>	<u>3 562 618</u>
Charges d'exploitation	20			
Achats & approvisionnements consommés		6 215 537	3 628 930	2 586 607
Charges de personnel		1 480 522	539 958	940 564
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 900 772	1 348 676	552 096
Autres charges d'exploitation		737 102	406 722	330 380
Total des charges d' exploitation		<u>-10 333 934</u>	<u>-5 924 287</u>	<u>4 409 647</u>
Résultat d'exploitation		<u>432 233</u>	<u>1 279 262</u>	<u>-847 029</u>
Charges financières nettes	21	-120 319	-184 281	-63 962
Produits des placements	22	472 995	212 199	260 796
Autres gains ordinaires	23	730 372	140 116	590 256
Autres pertes ordinaires	24	-1 469	-2 288	820
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>1 513 811</u>	<u>1 445 007</u>	<u>68 805</u>
Impôt sur les bénéfices	25	-202 906	-368 698	165 791
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 310 905	1 076 309	234 596
Résultat net de l'exercice		1 310 905	1 076 309	234 596

Etat de flux de Trésorerie
(exprimé en dinars)

	Exercice clos le 31	
	Décembre	
	2008	2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	1 310 905	1 076 309
Ajustements pour :		
* Amortissements & provisions	1 900 772	1 348 676
* Variation des		
** stocks	11 142	-95 764
** créances et autres actifs courants	1 043 575	-1 574 485
** fournisseurs et autres dettes d'exploitation	-199 919	1 588 984
** Autres éléments d'exploitation	-96 342	-35 235
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	3 970 132	2 308 486
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	-2 412 241	-1 468 300
Encaissem. Sur immob.financières	652 794	0
Décaissem Sur immob.financières	-165 263	-390 082
Décaissements pour acquisition autres actifs non courants	0	-4 196
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 924 710	-1 862 578
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiements dividendes et autres distributions	0	-664 766
Encaissements dividendes	44 348	
Remboursements dépôt de garantie Renthôtel	-2 500 000	
Emprunt ATB	2 100 000	
Remboursements d'emprunts	-909 417	-902 222
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 265 069	-1 566 988
Variation de trésorerie	780 353	-1 121 081
Trésorerie au début de l'exercice	3 754 655	4 875 735
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 535 008	3 754 655

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Al Jazira de transport et de Tourisme est une société anonyme de droit privé, créée en 1958. Elle a pour objet l'exploitation et la mise en location d'établissements touristiques. Elle exploite en toute propriétaire notamment l'hôtel Al Jazira beach d'une capacité de 277 chambres situé dans la zone touristique Sidi Mahrez à Djerba.

En outre, la Société possède également un centre commercial situé à Houmt-Souk composé de bureaux et de locaux commerciaux destinés à la location. Elle exploite également en toute propriété un Supermarché situé dans la même zone touristique de Sidi Mahrez.

Note 2 : PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux principes comptables tels que définis par le système comptable tunisien, et ce dans le respect des conventions comptables fondamentales.

2- 1 Actifs non courants - Immobilisations

Les immobilisations sont valorisées au coût d'achat. Sont inclus dans le coût le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que les frais directs tels que commissions et frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs, les frais de démolition et de viabilisation, les frais de préparation du site, les frais de livraison et de manutention initiaux et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties d'une façon linéaire selon la nouvelle réglementation relative aux nouveaux taux d'amortissements

• Constructions bâtiments	5 %	(20 ans)
• Gros équipements	5 %	(20 ans)
• Constructions réévaluées	5 %	(20 ans)
• Agencement, aménagements des constructions	10 %	(10 ans)
• Matériel d'exploitation	10 %	(10 ans)
• Matériel de transport	20 %	(5 ans)
• Matériel informatique	33,33 %	(3 ans)
• Mobilier d'exploitation	10 %	(10 ans)

- Mobilier de bureau 10 % (10 ans)
- Petit matériel d'exploitation 33,33 % (3 ans)

2- 2 Immobilisations financières

Ils sont constitués de participations dans d'autres affaires et de toutes autres formes de créances immobilisées.

2- 3 Actifs courants - Stocks

Les marchandises en stocks sont constituées principalement par les denrées alimentaires, les articles de ménage et boissons ainsi que leurs emballages en dépôt au magasin du SuperMarché et à l'économat de l'hôtel à la date de la clôture du bilan.

2- 4 Autres actifs courants

Ils incluent toutes les créances autres que les clients destinés à être réalisées dans l'année qui suit la clôture de l'exercice représentant ainsi une partie du fonds de roulement tels que les retenues d'impôt opérées par les tiers, les taxes restant à récupérer, le crédit d'impôt reportable, la quote -part de charges payées d'avance et autres produits à recevoir ainsi que les comptes de régularisation.

2- 5 Passifs non courants - Emprunts

Cette rubrique est constituée des échéances à plus d'un an en Principal sur un crédit à moyen terme contracté auprès de l'ATB pour le financement de la rénovation de l'hôtel après la résiliation du contrat de location.

2- 6 Passifs courants

Ils correspondent d'une part aux sommes dues aux entreprises et d'autre part aux dettes d'exploitation devant être réglées dans l'année qui suit la date de clôture, tels que les sommes dues aux fournisseurs ou les sommes restant à payer aux employés et d'autres coûts d'exploitation (impôts et taxes, CNSS, STEG, SONEDE, PTT etc..) ; ainsi que les loyers perçus d'avance au titre du prochain exercice. Figurent également sous cette rubrique, les échéances en principal relatives aux crédits moyen terme payables au cours du prochain exercice ou restant dues à la clôture de l'exercice.

2-7 Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés d'avance, semestriellement ou annuellement. En date de clôture, les produits ne se rattachant pas l'exercice feront l'objet d'une régularisation et seront enregistrés au compte approprié « produits constatés d'avance » conformément à la convention de la périodicité prévue par le système comptable.

Les autres revenus constitués par les recettes du SuperMarché et de l'hôtel sont comptabilisés au fur et à mesure de leurs encaissements ou réalisations.

Note 3 - ACTIFS IMMOBILISES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail des amortissements pratiqués figure ci-après au tableau d'amortissement des immobilisations :

Tableau d'amortissement des immobilisations (en dinars)					
	Au 31 Décembre 2008				
Désignation	Valeur Brute	Amortissem. Antérieurs	Dotation Exercice	Cumul Amortissem	Valeur nette
Logiciels (*)	5 501	0	0	0	5 501
Terrains	23 437	0	0	0	23 437
Hôtel Aljazira beach 99	9 255 362	3 654 189	536 647	4 190 836	5 064 527
Drugstore (extension)	29 306	4 518	1 465	5 983	23 323
Beach club (piscine/barbecue)	177 173	117 833	8 859	126 691	50 482
Bâtiment administratif	277 902	277 902	0	277 902	0
Centre commercial H.Souk	547 223	196 591	43 693	240 284	306 940
Construction Supermarché	1 322 295	33 057	66 115	99 172	1 223 123
Gros équipements Supermarché	198 869	5 649	19 702	25 351	173 519
Gros équipements 1999	3 873 900	1 628 108	193 695	1 821 803	2 052 097
Mobilier & Matériel d'exploitation 99	1 938 066	1 703 320	193 216	1 896 536	41 530
Matériel d'exploitation Super M.	191 216	9 281	19 588	28 869	162 347
Matériel de transport	213 102	144 830	14 973	159 803	53 299
Matériel informatique	30 559	16 692	13 867	30 559	0
Matériel informatique Super M.	30 974	2 135	5 057	7 193	23 782

Petit matériel d'exploitation	326 167	312 937	13 230	326 167	0
Agencem.aménage./installations 98	1 193 679	856 330	117 100	973 430	220 249
Aménagement drugstore	39 899	12 822	15 158	27 980	11 919
Acquisitions Hôtel 2008	2 289 691		378 407	378 407	1 911 284
Immobilisations en cours	84 746	0		0	
Total	22 049 069	8 976 194	1 640 772	10 616 966	11 432 103

(*) résorption du tiers non effectuée en 2008

Note 4 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2008 comme suit :

Libellés	Nombre d'actions	2008	2007
ATI –SICAF	9 800	50.399	50.399
Marina Houmt Souk	750	7.500	7.500
S.T.B. cession en 2007	2 128	0	0
B T E I	16	284	284
Banque Tunisienne de solidarité BTS	110	1.100	1.100
SOMNIVAS « SODIS » SICAR	13 100	131.000	131.000
AGROMED solde dû (*)	2 534	253.400	333.400
UNIVERS IMMOBILIER	2 951	295 100	295 100
IMEX OLIVE OIL (*)	44 000	440.000	500.000
IMM BANK	950	95.000	95.000
Autres participations non cotées		7 000	7 000
ATD SICAR (fonds gérés)		1 387 .000	1 297 .000
TOTAL		DT 2.667.783	DT 2.717.783

(*) Participation prise dans le cadre d'une convention de portage

Note 5 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	2008	2007
Frais d'études pour la réalisation de projet hôtelier	0	36.270
- résorption de l'exercice		-36.270
Frais d'études du nouveau supermarché		117 067
- résorption 2006		-9.974
- résorption 2007		- 107 093
NET	DT. 0	DT. 0

Note 6 : STOCKS D'APPROVISIONNEMENTS (chiffres exprimés en dinars) (DT. 267.861)

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	Hôtel	SuperMarché
Magasin - denrées alimentaires	3.062	35.433
Magasin - boissons	14.289	131.635
Magasin - articles de ménage et parfumerie & divers	7.453	22.556
Magasin - tabac	0	5.083
Magasin - emballages	270	6.741
Magasin technique + gaz propane	41.338	0
TOTAL	DT 66.412	DT. 201.449

Note 7 : CLIENTS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Clients, Centre commercial Houmt Souk	
• Loyer Chamekh	15.919
• Loyer dû par Renthôtel au 21/09/2007 (reprise de l'hôtel)	0(*)
• Loyer ATB	696
• Loyer Jrad	60
• Loyer Grolli	19.490
• Clients Hôtel	4.585
• Créance Renthôtel 2007	0(*)
TOTAL	DT. 40.750
La provision p/créance douteuse RentHotel 25 % constituée e 2007 a été réintégrée dans les résultats de l'exercice 2008.	0(*)

(*) Le jugement définitif a été rendu par le conseil d'arbitrage en date du 24/06/2008.

Le décompte final arrêté par l'arbitrage se résume comme suit :

> Récupération des loyers impayés augmentés des intérêts de retard (1.894.920 D) et des dépenses payées pour le compte de Renthôtel (214.867 D) soit un total de 2.109.787 D dont une attestation de retenue à la source de 85.810D, et ce par imputation sur le dépôt de garantie (2.500.000 D) augmenté des intérêts cumulés (325.627 D) dus par la société Al Jazira soit un total de 2.825.627 D.

> La différence en faveur de Renthôtel représente le montant de 801.650 D sera retenue et remis par la société AlJazira à la société Télémaque pour solder ce qui leur est dû en lieu et place de la société Renthôtel.

Note 8 : AUTRES ACTIFS COURANTS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	MONTANT
TVA reportable	22.627
TFP reportable	5.394
Charges payées d'avance	17.314
Débiteur Top tours	5.589
- moins provisions	(5.589)
Produits à recevoir	59.791
Compte d'attente à régulariser	100.358
Acomptes provisionnels 2008	331.827
Retenues à la source 2008	48.657
Impôt exercice 2008	(202.906)
TOTAL	DT. 383.062

Note 9 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS (chiffres exprimés en dinars)

Ce poste correspond au 31/12/2008 aux comptes suivants :

LIBELLES	TOTAL
Bons de trésor (A.T.B.)	50.000
Comptes à terme	3.540.000
• BIAT : 400 MD (02-03/2009)	
• ATB hôtel : 1.800 MD (01-02-03/2009)	
• ATB société : 1.340 MD (01-02-03/2009)	
Placement en bourse à court terme	283.291
* 9160 actions SFBT 96.808 D	
* 500 actions ATB 2.026 D	
* 575 actions SIMPAR 18.259 D	
* 344 actions TPR 1.445D	
* 1000 actions ATTIJARI BK 8.094D	
* 2261 actions poulina 13.453D	
- SICAV SANADET 143.206 D	
TOTAL	DT. 3.873.291

Note 10 : LIQUIDITES ET ASSIMILEES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	TOTAL

STB	5.594
ATB (*)	569.747
BIAT (*)	46.712
Fonds de caisse	10
Caisse drugstore	39.654
TOTAL	DT 661.717

(*)Les états de rapprochement bancaire ont fait apparaître des différences de l'ordre de 0,6 % du total des mouvements de l'année. Les analyses sont en cours pour apporter les corrections nécessaires sur l'exercice 2009.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Note 11 : LE CAPITAL SOCIAL (chiffres exprimés en dinars)

Le capital de la société s'établit à la date de clôture de l'exercice 2008 à 7.000.000 DT divisé en 1.400.000 actions de 5 DT chacune.

La dernière augmentation décidée par l'AGE du 1^{er} novembre 1997 a fait porter le capital de 5.000.000 à 7.000.000 D.

Note 12 : RESERVES (chiffres exprimés en dinars)

LIBELLES	TOTAL
Réserve légale au 31/12/2007	444.920
➤ Affectation suivant décision AGO du 10/05/2008	<u>135.333</u>
	580.254
Réserve facultative au 31/12/2006	462.000
Réserve à régime spécial 2005	302.381
Réserve pour réinvestissement exonéré 2007	1.297.000
➤ Affectation suivant décision AGO du 10/05/2008	<u>90.000</u>
	1.387.000
TOTAL	DT. 2.731.635

Note 13 : AUTRES CAPITAUX PROPRES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Réserve de réévaluation légale Hôtel 1990	838.127
Réserve de réévaluation légale Centre d'animation 1990	136.668
TOTAL	DT. 974.795

Note 14 : RESULTATS REPORTEES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Résultats reportés antérieurs	1.630.362
Résultats nets 2007	1.076.309
<u>Déduction</u> AGO 10/05/2008	
Affectation à la réserve légale	(135.333)
Affectation pour réinvestissement exonéré	(90.000)
TOTAL	DT. 2.481.338

Note 15 : PASSIFS NON COURANTS (chiffres exprimés en dinars)

Cette rubrique correspond aux soldes du crédit à moyen terme contracté auprès de l'ATB pour le financement de la rénovation de l'hôtel après la résiliation du contrat de location.

LIBELLES	CREDITS A L'ORIGINE	PRINCIPAL +1AN (ECH.2010 ET +)
Crédit A.T.B.	2.100.000	1.925.000
Dépôt Garantie Renthôtel Tunisie (*)	0	
TOTAL	DT. 2.100.000	DT. 1.925.000

(*) Dépôt de garantie restitué dans le cadre de l'arbitrage et après remboursement des loyers dus à la société voir note 7.

Note 16 : FOURNISSEURS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Fournisseurs d'exploitation Société	383.293
Fournisseurs d'exploitation Hôtel	23.633
Fournisseurs d'immobilisations	110.075
TOTAL	DT. 517.001

Note 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	DETAIL	TOTAL
		98.111
Clients, locataires au centre commercial de Ht Souk		
Loyers perçus d'avance en 2008 pour 2009		1.000.000
<u>Avance reçue des agences hôtel sur saison 2009</u>		53.706
<u>Personnel, salaires nets décembre 2008 et congés payés</u>		
Etat, Impôts et taxes(*)		P/MEMOIRE
Etat, retenues à la source 12/2008	20.318	
Etat, FOPROLOS 12/2008	1.033	
Etat, T.C.L 12/2008	<u>918</u>	
Compte courant des associés		97.983
Actionnaires, Dividendes à payer		
Autres créditeurs		849.982
C.N. S. S. 4 ^{ème} Trimestre 2008	71.702	
Charges à payer	3.729	
Assurances diverses chantier à régulariser	93.977	
Provision pour jugement prud'homal	260.000	
Créditeurs divers	291.607	
Créditeurs divers affaire Renthôtel	<u>128.967</u>	
TOTAL		DT. 2.099.782

(*) Déclaration du mois de décembre établie et payée par télé-compensation sur l'ATB en janvier 2009 mais comptabilisée en déduction de la banque en 2008.

Note 18 : PASSIFS FINANCIERS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
<i>Echéances sur emprunts en principal payables en 2009</i>	
A T B	175.000
B I A T	111.111
TOTAL	DT 286.111

ETAT DE RESULTAT

Note 19 : PRODUITS D'EXPLOITATION de l'exercice 2008 (chiffres exprimés en dinars)

REVENUS	Exercice 2008	Exercice 2007
Revenus du commerce	5.522.261	4.252.098
Revenus du taxiphone	0	9.034
Revenus des locations du centre commercial et des locaux de Houmt Souk	211.328	200.900
Revenus de location magasin centre d'animation	23.896	15.045
Revenus de location de l'hôtel Al Jazira beach	0	2.043.335
Revenus d'exploitation de l'hôtel	4.815.244	683.137
Revenus des concessionnaires hôtel	193.437	0
TOTAL	DT. 10.766.166	DT. 7.203.549

Note 20-1 : ACHATS CONSOMMES (chiffres exprimés en dinars)

REVENUS	Exercice2008	Exercice 2007
Achats marchandises drugstore	4.335.654	3.407.218
Variation des stocks	47.538	(65.747)
Autres approvisionnements consommés	440.716	123.754
Approvisionnement hôtel	1.391.629	163.705
TOTAL	DT. 6.215.537	DT. 3.628.930

Note 20-2 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (chiffres exprimés en dinars)

Ce poste regroupe pour l'exercice 2007 les charges suivantes :

	Exercice2008	Exercice 2007
- Gardiennage & autres frais	17.801	21.785
- Redevance de gestion	256.561	199.600
- Entretien & réparations	138.781	43.641
- Assurances	29.417	15.967
- Honoraires	29.160	15.077
- Dons	9.325	9.600
- Cotisations, abonnements, publicité	6.358	3.102
- orchestres et attractions	3.463	0
- Jetons de présence	19.375	18.750
- Frais d'acheminement des marchandises	1.732	1.113
- Voyages & missions	11.499	14.310
- Transport administration	3.842	1.983
- Frais de PTT	20.266	8.792
- Frais de banque et de titres	21.976	4.274
- Impôts et taxes	167.546	48.728
TOTAL	DT. 737.102	DT. 333.245

(*)Dont 108.387 D de taxe hôtelière

Note 21 : CHARGES FINANCIERES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	MONTANT
Intérêts sur emprunts bancaires (ATB/BIAT)	92.110
Commissions de gestion ATD SICAR	28.209
TOTAL	DT. 120.319

Note 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	MONTANT
Intérêts des comptes courants créditeurs	19.746
Produits compte à terme & bons de trésor	146.489
Revenus des actions	44.348
Produits ATD-SICAR	93.819
Intérêts de retard facturés à Renthôtel	168.592
TOTAL	DT. 472.994

Note 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	MONTANT
Gains sur éléments exceptionnels	8.476
Plus value sur cession de titres en bourse	276.207
Reprise de provision sur créance 2007	428.570
Ristourne de TFP	17.119
TOTAL	DT. 730.372

Note 24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2008 comme suit :

LIBELLES	MONTANT
Pertes sur éléments exceptionnels	1.468
TOTAL	DT. 1.468

Note 25 : IMPOT SUR LES BENEFICES (chiffres exprimés en dinars)

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2008 a été calculé en tenant compte des sommes réinvesties en actions opérées jusqu'à la date du dépôt de la déclaration annuelle de l'impôt sur les sociétés, il est déterminé comme suit :

		MONTANT
<u>Bénéfice net comptable de l'exercice 2008</u>		1.310.905
Réintégration		202.906
- Impôt sur les bénéfices 2008	<u>202.906</u>	-276.207
Déduction		
- plus value sur cession de titres en bourse	<u>276.207</u>	
<u>Bénéfice fiscal avant réinvestissement</u>		<u>1.237.604</u>
<u>Réinvestissement de bénéfices</u>		<u>-561.250</u>
- Souscription société immobilière OASIA	61.250	
- Souscription société canado-tunisienne	500.000	
<u>Bénéfice fiscal imposable</u>	<u>676.354</u>	
Impôt sur les sociétés à 30 %		202.906

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	2008	2007	variation
1- Flux de trésorerie liés à l'exploitation	3.970.132	2308.486	(3.362.120)
2- Flux de trésorerie investissements	(1.924.710)	(1.862.578)	483.614
3- Flux de trésorerie financement	(1.265.069)	(1.566.988)	(87.214)
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>3 754 655</i>	<i>4 875 735</i>	<i>1 844 640</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<u><i>4 535 008</i></u>	<u><i>3 754 655</i></u>	<u><i>(1 121 080)</i></u>
4- Variation de trésorerie	<u><i>780.353</i></u>	<u><i>(1.121.080)</i></u>	<u><i>(2 965720)</i></u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

HYPOTHEQUE

- L'hôtel Al Jazira beach (biens corporels et incorporels) objet de contrat de location à la société Renthôtel jusqu'au 21/09/2007, est hypothéqué au profit des établissements de crédits suivants et ce jusqu'au terme des crédits en 2009 : A.T.B.- STB- BIAT

Rapport des états financiers de la Société ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME 2008

CABINET BORHANE HASNAOUI

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de l'Ordre des experts comptables de Tunisie

Tél. 71 453 358 – Fax 79 483 003

Tunis, le 16 Mai 2009

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME
Centre d'animation & de loisirs Al Jazira - Djerba

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Messieurs les Actionnaires,

1 En exécution de la mission que vous avez bien voulu me confier ; J'ai procédé à l'examen des états financiers de la Société **ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME** arrêtés au 31 décembre 2008, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les annexes correspondants. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre Direction Générale et adoptés par votre Conseil d'Administration du 16 avril 2009. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

2 - Mon examen des états financiers précités a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière incluant les tests et sondages que j'ai jugé nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

3 - Ces travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers de votre Société arrêtés au 31 décembre 2008.

4 - Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2008 font apparaître pour l'exercice un total bilan de **19 326 566 DT** et un bénéfice net après impôt de **1 310 905 DT**.

Ces états, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation des opérations découlant des transactions de l'entreprise.

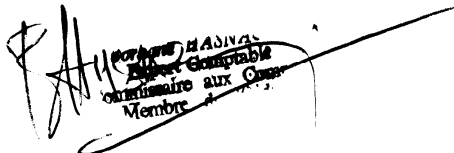
Opinion sur les états financiers

5 - Sur la base des diligences que j'ai accomplies, je certifie que les états financiers de la société **ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME** arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et les changements intervenus dans cette situation pour l'exercice clos à cette date.

Vérifications et informations spécifiques

6 - Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, j'ai examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de la présente assemblée générale.

7 - Par ailleurs, notre examen des procédures de contrôle interne de la société relatives au traitement des informations comptables et à l'élaboration des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'affecter notre opinion sur les états financiers de la société **ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME** arrêtés au 31 décembre 2008.


BORHANE HASNAOUI
Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Le Commissaire aux comptes
Borhane Hasnaoui

CABINET BORHANE HASNAOUI**COMMISSAIRE AUX COMPTES***Membre de l'Ordre des experts comptables de Tunisie*

Tél 71 453 358 - Fax 79 483 003

Tunis, le 16 Mai 2009

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME
Centre d'animation & de loisirs Al Jazira - Djerba

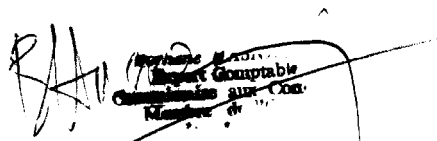
**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, j'ai l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne m'a communiqué aucun avis se rapportant à des opérations particulières visées par l'article précité.

De mon côté, au cours de mes investigations, je n'ai relevé aucune convention spéciale conclue entre la société et l'un de ses administrateurs directement ou indirectement ou par personnes interposées ; et intervenant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

De mon côté, au cours de mes investigations, je n'ai relevé aucune autre convention spéciale conclue entre la société et l'un de ses administrateurs directement ou indirectement ou par personnes interposées ; et intervenant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

*Le Commissaire aux comptes**Borhane Hasnaoui*

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

AMEN PROJECT SICAF

Siège social : Immeuble Amen Invest, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac-

La Société Amen Project Sicafe publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 mai 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Jelil BOURAOUI.

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2008 ET 2007 EN DINARS TUNISIENS

	NOTE		
		31/12/2008	31/12/2007
ACTIFS			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	-		
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4.1	8 973 656,358	10 223 656,358
PROVISIONS	4.2	-3 157 156,358	-2 957 490,050
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		5 816 500,000	7 266 166,308
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		5 816 500,000	7 266 166,308
<u>ACTIFS COURANTS</u>	-		
AUTRES ACTIFS COURANTS	4.3	450 661,599	103 651,060
		-1 593,243	-1 593,243
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	4.4	4 025 437,993	8 044 572,160
PROVISIONS	4.4	-750 000,000	-750 000,000
LIQUIDITES	4.5	107,669	177 193,783
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		3 724 614,018	7 573 823,760
TOTAL DES ACTIFS		9 541 114,018	14 839 990,068

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2008 ET 2007 EN DINARS TUNISIENS

	NOTE		
		31/12/2008	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	-		
CAPITAL SOCIAL		9 000 000,000	9 000 000,000
RESERVES	4.6	378 911,511	378 911,511
RESULTATS REPORTES	4.6	-610 819,664	-820 473,101
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		8 768 091,847	8 558 438,410
RESULTAT NET	4.6	642 505,586	209 653,437

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		9 410 597,433	8 768 091,847
PASSIFS			
PASSIFS COURANTS			
AUTRES PASSIFS COURANTS	4.7	130 516,585	6 071 898,221
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		130 516,585	6 071 898,221
TOTAL DES PASSIFS		130 516,585	6 071 898,221
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		9 541 114,018	14 839 990,068

**ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE 2008 ET 2007
EN DINARS TUNISIENS**

	NOTE		
		31/12/2008	31/12/2007
<u>Produits d'exploitation</u>		<u>1 055 094,887</u>	<u>995 813,729</u>
<i>Revenus</i>		<i>1 055 094,887</i>	<i>995 813,729</i>
Dividendes	5.1	683 820,466	285 164,319
Intérêts	5.2	100 807,931	179 508,987
Plus values sur cessions d'actions	5.3	236 731,380	481 037,194
Plus values latentes sur actions	5.4	33 735,110	50 103,229
<i>Reprise sur provisions</i>		<i>0,000</i>	<i>0,000</i>
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>318 459,805</u>	<u>653 669,956</u>
Moins values sur cessions d'actions	5.5	1 350,560	86,945
Moins values latentes sur actions		0,000	0,000
Dotation aux provisions	5.6	199 666,308	495 308,672
Commissions de gestion	5.7	47 200,300	47 200,300
Rémunération du PDG		40 000,000	40 000,000
Autres charges d'exploitation	5.8	30 242,637	71 074,039
RESULTAT D'EXPLOITATION		736 635,082	342 143,773
Charges Financières Nettes		49,740	98,236
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		736 585,342	342 045,537
Impôt sur les bénéfices	5.9	94 079,756	132 392,100
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		642 505,586	209 653,437
RESULTAT NET		642 505,586	209 653,437

**ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES AU 31 DECEMBRE 2008 ET 2007
EN DINARS TUNISIENS**

	NOTE	EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE	
		2008	2007
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Décaissements liés à l'exploitation		4 785 721,181	10 641 366,006
Sommes versées à titre d'impôt		30 460,997	286 319,392
Sommes versées à titre de commissions bancaires		49,740	110,036
Sommes versés à titre d'indemnité au PDG		31 219,992	31 219,992
Sommes versés à titre d'indemnité de gestion		0,000	82 246,600
Sommes versés à titre de jetons de présence		13 920,000	14 880,000
Sommes versées autres		10 698,705	4 623,138
Sommes versés à titre d'honoraires cac		6 769,468	8 477,488
Sommes versées au titre des acquisitions de titres		4 692 602,279	10 213 489,360
Sommes versées au titre des titres participatifs			0,000
Sommes versées au titre des portages			0,000
Sommes versées au titre des obligations			0,000
Sommes versées au titre des bons de trésor			0,000
Encaissements liés à l'exploitation		9 972 214,345	10 824 937,979
Sommes reçues au titre des ventes de titres		8 570 473,464	6 796 165,340
Sommes reçues au titre des dividendes		683 820,466	285 164,319
Sommes reçues au titre des portages		432 062,015	1 831 173,790
Sommes reçues au titre des obligations		223 200,000	1 820 279,746
Sommes reçues au titre des Titres participatifs		29 568,000	58 973,984
Sommes reçues au titre des bons de trésor		33 090,400	33 180,800
Flux de Trésorerie provenant de l'exploitation		5 186 493,164	183 571,973
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		900 000,000	0,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 500 000,000	0,000
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		600 000,000	0,000
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT			
Décaissements réduction de capital		5 974 740,000	13 300,000
Décaissements liés à des dividendes		0,000	0,000
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement		-5 974 740,000	-13 300,000
VARIATION DE TRESORERIE		-188 246,836	170 271,973
Trésorerie au début de l'exercice		188 548,912	18 276,939
Trésorerie à la fin de l'exercice	6.1	302,076	188 548,912

Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2008

1. Présentation de la société

La société Amen Project est une société d'investissement à capital fixe créée en 1993.

Son capital social est de 9.000.000 de Dinars.

Amen Project a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières.

2. Elaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés en Dinars Tunisiens sont élaborés conformément au système comptable des entreprises préconisé par la loi N°96-112 du 30 décembre 1996.

Les normes comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 sont respectées.

3. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés conformément aux principes comptables admis par le système comptable tunisien.

- Les titres de participation sont les titres destinés à être détenus durablement par la société.

Ces titres sont comptabilisés à leurs coûts d'achat dans la limite de la partie libérée.

Les provisions pour dépréciation sont constatées au cas par cas en fonction du risque estimé. Les échéances à moins d'un an sont reclassées dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

- Les titres de placement et les autres actifs financiers sont les titres négociables ou ceux qui sont destinés à être cédés ainsi que les échéances à moins d'un an des immobilisations financières.

Les placements sont comptabilisés à la date de clôture conformément à la norme comptable N° 7 relative aux placements.

Selon cette méthode et à la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus et moins values dégagées portées en résultat. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois qui précède la clôture de l'exercice.

Pour les autres placements à court terme, les moins values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus values ne sont pas constatées.

4. Notes sur le bilan

4.1 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2008, un solde brut de 8.973.656,358 Dinars contre un solde brut de 10.223.656,358 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
Participations	7.149.656,358	7.749.656,358
Portages	400.000,000	850.000,000
Obligations		200.000,000
Bons de trésor assimilables	500.000,000	500.000,000
Titres participatifs	924.000,000	924.000,000
Total	8.973.656,358	10.223.656,358

Les participations

Les participations s'élèvent au 31 décembre 2008 au montant de 7.149.656,358 Dinars.

	31/12/2008	31/12/2007
Général Drinks	300.000,000	1.800.000,000
Amen Lease	2.757.156,358	2.757.156,358
Clinique El Amen	548.800,000	548.800,000
Société Nouvelle de Boissons	1.500.000,000	600.000,000
El Khir	400.000,000	400.000,000
El Kawaris	10.000,000	10.000,000
Tunisie Leasing	1.348.250,000	1.348.250,000
Meditrac	84.000,000	84.000,000
Clinique La Marsa	201.450,000	201.450,000
Total	7.149.656,358	7.749.656,358

En 2008, AMEN PROJECT a participé à l'augmentation du capital social de la SNB pour 900.000,000 Dinars.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de General Drinks, réunie en date du 30 juillet 2008, a décidé une réduction de capital par remboursement d'apports de l'ordre de 25 Dinars par action soit la somme de 1.500.000,000 Dinars pour Amen Project.

Les portages

Les portages s'élèvent au 31 décembre 2008 au montant de 400.000,000 Dinars contre 850.000,000 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
Société Molka 1		200.000,000
Société Molka 2	200.000,000	300.000,000
STTK 1	60.000,000	120.000,000
STTK 2	100.000,000	150.000,000
Mouradi Mahdia	40.000,000	80.000,000
Total	400.000,000	850.000,000

Les obligations

Les obligations présentent au 31 décembre 2008 un solde nul contre 200.000,000 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
Etablissements Abdelmoula		200.000,000
Total		200.000,000

Les Bons de Trésor assimilables

Amen Project a souscrit en 2003 à une émission de BTA sur 10 ans au taux de 8,25 % et ce pour un montant de 500.000,000 Dinars.

Les Titres participatifs

Amen Project a souscrit en 2005 à une émission de titres participatifs d'un montant de 924.000,000 Dinars.

Cette souscription a été réalisée aux conditions suivantes :

Montant: 924.000 dinars divisés en 9.240 titres participatifs de 100 dinars de nominal.

Durée : 7 ans

Remboursement : la totalité des titres participatifs seront remboursés au bout de la septième année.

Rémunération: Une partie fixe égale à 4% du nominal, soit 4,000 dinars par titre et une partie variable de 1% par an et par tranche de 1 million de bénéfice net et ce, à partir de la troisième année plafonnée à 3% par an.

4.2 Provisions sur immobilisations financières

Les provisions pour dépréciation de la valeur des titres de participations s'élèvent au 31 décembre 2008 à la somme de 3.157.156,358 Dinars contre la somme de 2.957.490,050 Dinars au 31 décembre 2007.

Ces provisions se détaillent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Amen Lease	2.757.156,358	2.757.156,358
El Khir	400.000,000	200.333,692
Total	3.157.156,358	2.957.490,050

4.3 Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2008 un solde égal à 450.661,599 Dinars contre un solde égal à 103.651,060 Dinars au 31 décembre 2007.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2008	31/12/2007
Etat et collectivités publiques	(1)	25.073,134	90.702,873
Autres débiteurs	(2)	425.588,465	12.948,187
Total		450.661,599	103.651,060

(1) Le solde de la rubrique Etat et Collectivités publiques se traduit par un crédit d'impôt.

(2) Le solde représente essentiellement en 2008, des échéances de portage encaissées début 2009.

4.4 Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique présente à la date du 31 décembre 2008 un solde de 4.025.437,993 Dinars contre un solde au 31 décembre 2007 de 8.044.572,160 Dinars.

	31/12/2008	31/12/2007
Actions	2.583.539,692	6.399.658,790
Portages	1.200.000,000	1.396.500,000
Obligations	206.515,068	213.030,137
Bons de trésor assimilables	19.890,411	19.890,411
Titres participatifs	15.492,822	15.492,822
Total	4.025.437,993	8.044.572,160

Actions

La valeur des actions s'élève au 31 décembre 2008 au montant de 2.583.539,692 Dinars contre 6.399.658,790 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
Sicav	2.499.791,020	6.351.554,983
Tunisie Leasing	70.037,520	48.103,807
PGH	13.711,152	
Total	2.583.539,692	6.399.658,790

Portages

La valeur des portages s'élève au 31 décembre 2008 au montant de 1.200.000,000 Dinars contre 1.396.500,000 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
CDS 2	500.000,000	500.000,000
Flexoprint	250.000,000	250.000,000
Société d'investissements Hoteliers 3		
Mouradi Mahdia	40.000,000	40.000,000
STTK 1	60.000,000	60.000,000
STTK 2	50.000,000	50.000,000
Molka 1	200.000,000	200.000,000
Molka 2	100.000,000	100.000,000
Tunisie Tape		196.500,000
Total	1.200.000,000	1.396.500,000

Des provisions pour dépréciation des titres détenus en portage ont été maintenues au 31 décembre 2008, pour un montant total de 750.000,000 Dinars détaillé comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
CDS	500.000,000 Dinars.	500.000,000 Dinars.
FLEXOPRINT	250.000,000 Dinars.	250.000,000 Dinars.
TOTAL	750.000,000 Dinars	750.000,000 Dinars.

Obligations

Les obligations totalisent au 31 décembre 2008 la valeur de 206.515,068 Dinars contre 213.030,137 Dinars au 31 décembre 2007.

La valeur des obligations comporte aussi bien le principal que les intérêts courus et non encore échus.

	31/12/2008	31/12/2007
Brut	200.000,000	200.000,000
Etablissements Abdelmoula	200.000,000	200.000,000
Intérêts courus sur obligations	6.515,068	13.030,137
Etablissements Abdelmoula	6.515,068	13.030,137
Total	206.515,068	213.030,137

4.5 Liquidités et Equivalents de liquidités

Cette rubrique représente le solde du compte bancaire de Amen Project et accuse au 31 décembre 2008 le montant de 107,669 Dinars contre 177.193,783 Dinars au 31 décembre 2007.

4.6 Les capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2008 un solde égal à 9.610.263,741 Dinars contre un solde au 31 décembre 2007 de 8.768.091,847 Dinars.

	31/12/2007	Affectation de résultat 2007	31/12/2008
Capital social	9.000.000,000		9.000.000,000
Réserve légale	378.911,511		378.911,511
Résultats reportés 2007	-820.473,101	820.473,101	
Résultats reportés 2008		-610.819,664	-610.819,664
Résultat net de l'exercice 2007	209.653,437	-209.653,437	
Résultat net de l'exercice 2008			642.505,586
Total	8.768.091,847		9.410.597,433

4.7 Passifs courants

Les passifs courants présentent au 31 décembre 2008 un solde égal à 130.516,585 Dinars contre un solde égal à 6.071.898,221 Dinars au 31 décembre 2007.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2008	31/12/2007
Etat et collectivités publiques		1.062,550	8.317,673
Créditeurs divers		104.354,035	38.680,548
Comptes de régularisation passif	(1)	25.100,000	24.900,000
Réduction de capital			6.000.000,000

Total		130.516,585	6.071.898,221
--------------	--	--------------------	----------------------

(1) Le solde de cette rubrique représente une valorisation des honoraires du commissaire aux comptes ainsi que des jetons de présence relatifs à 2008.

5. Notes sur l'état de résultat

5.1 Les dividendes

Les dividendes totalisent au 31 décembre 2008, la somme de 683.820,466 Dinars contre 285.164,319 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
Participations	675.234,000	191.625,000
Tunisie Leasing	122.640,000	104.025,000
Clinique El Amen		15.600,000
Société Nouvelle des Boissons	72.000,000	72.000,000
El Kowariss	594,000	
General Drinks	480.000,000	
SICAV	6.161,716	91.483,194
Placements	2.424,750	2.056,125
Tunisie Leasing	2.424,750	2.056,125
Total	683.820,466	285.164,319

5.2 Les intérêts

Les intérêts totalisent au 31 décembre 2008, la somme de 100.807,931 Dinars contre 179.508,987 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
Obligations	22.484,931	101.400,274
El Imrane		51.595,890
Amen Lease		12.819,452
Etablissements Abdelmoula	22.484,931	36.984,932
BTA	41.363,000	41.249,973
Titres participatifs	36.960,000	36.858,740
Total	100.807,931	179.508,987

5.3 Les plus values sur cessions d'actions

Les plus values sur cessions d'actions totalisent au 31 décembre 2008, la somme de 236.731,380 Dinars contre 481.037,194 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
Portages	207.363,015	444.673,790
Société d'investissements hôteliers 3		97.072,520
Molka	95.222,000	72.780,000
Molka 2	26.579,000	16.955,000
STTK	18.895,800	13.560,000
STTK 2	12.298,000	8.477,500
Mouradi Mahdia	12.610,000	9.049,600
Mixal 1		77.052,000
Mixal 2		38.378,000
Randa		77.200,500
Tunisie Tape	41.758,215	34.148,670
SICAV	29.368,365	36.363,404
Total	236.731,380	481.037,194

5.4 Les plus values latentes sur actions

Les plus values latentes sur actions totalisent au 31 décembre 2008, la somme de 33.735,110 Dinars contre un solde de 50.103,229 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
SICAV	11.400,145	46.310,447
Tunisie Leasing	21.928,013	3.792,782
PGH	406,952	
Total	33.735,110	50.103,229

5.5 Les moins values sur cessions d'actions

Les moins values sur cessions d'actions accusent au 31 décembre 2008 un solde 1.350,560 Dinars contre un solde de 86,945 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
SICAV	1.350,560	86,945
Total	1.350,560	86,945

5.6 La dotation aux provisions

La dotation aux provisions s'élève au 31 décembre 2008 à la somme de 199.666,308 Dinars contre un montant de 495.308,672 Dinars au 31 décembre 2007 qui se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
El Khir	199.666,308	0,000
Participations	199.666,308	0,000
CDS	0,000	255.091,301
Flexoprint	0,000	240.217,371
Portages	0,000	495.308,672
Total	199.666,308	495.308,672

5.7 La commission de gestion

La commission de gestion totalise au 31 décembre 2008, la somme de 47.200,300 Dinars contre la même somme au 31 décembre 2007. Cette commission représente la rémunération du gestionnaire pour les services fournis à Amen Project.

5.8 Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2008, la somme de 30.242,637 Dinars contre 71.074,039 Dinars au 31 décembre 2007.

	31/12/2008	31/12/2007
Honoraires du commissaire aux comptes	7.125,740	8.923,640
Divers	1.996,720	9.696,354
Jetons de présence	17.600,000	17.400,000
Taxes	3.520,177	35.054,045
Total	30.242,637	71.074,039

5.9 L'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève en 2008 à 94.079,756 Dinars contre 132.392,100 Dinars en 2007.

Résultat avant impôt	2008	936.251,650
Déductions	2008	717.555,576
Réintégrations	2008	50.103,229
Résultat fiscal	2008	268.799,303
Impôt sur les sociétés	2008	94.079,756

6. Notes sur l'état de flux de trésorerie**6.1 Trésorerie à la clôture de l'exercice**

	31/12/2008	31/12/2007
Banque	107,669	177.193,783
Amen Invest	194,407	11.355,129
Total	302,076	188.548,912

RAPPORT GENERAL

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AMEN PROJECT SICAF comprenant le bilan au 31 décembre 2008, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société AMEN PROJECT SICAF au 31 décembre 2008, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 12 Mai 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31 Décembre 2008

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des articles 200 et 205 du Code des Sociétés Commerciales.

Au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé de transactions entrant dans le cadre des articles précités.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 12 Mai 2009